

Protokoll Diskussion Kolloquium, 08.07.2025 : **Erfahrungen Pilotprojekt VD / Expériences du projet pilote dans le canton de Vaud (VD)**

Teilnehmende : bis zu 33 personen

Einführung : Carrera Emilie

Introduction par Mme E. Carrera sur le colloque BGS-SSP du jour. Le sujet du jour concerne le projet pilote de cartographie des sols du pied du Jura. La présentation est faite par Mme M. Matteodo. Résumé du parcours de l'intervenante. Mme M. Matteodo est actuellement chargée de la direction des projets de cartographie des sols à la DGE (VD). Le canton en tant que Maître d'Ouvrage dirige le projet du Pied du jura débuter en 2024. Le projet devrait se terminer cette année. Le projet est soutenu par l'OFEV, la HAFL et le CCSol.

Moderation : Magali Matteodo (DGE)

Question et discussion (Fr) :

Question :

Concernant les sondages libres placés par les pédologues quelles méthodologies ou approches ont été employées ?

Réponse :

Ce n'est pas facile, il s'agit d'aspects sur lesquels on n'a pas encore de retour. Toutefois pour le cas de Longirod, les sondages libres étaient faciles à placer du fait de petite surface. Le pédologue était sur le terrain et déterminait où placer les sondages par sa compréhension du paysage. Cependant sur de grande surface ex. 8000 ha, c'est plus dur car il faut s'équilibrer avec le modèle qui place tel point à tel endroit basé sur le clustering. On attend le retour des pédologues à ce sujet.

Question :

Concernant les formations en cartographie des sols tels que le « CAS Cartographie des sols », est-ce que, selon les critères de la cartographie, suffisant pour vous ?

Réponse :

Le CAS en Cartographie des sols est une excellente base mais cela ne signifie pas qu'il est à prioriser. On peut avoir une grande expérience sans CAS. De plus, la formation du CAS n'est pas intégralement en français. On sait qu'il y a un manque de CAS en suisse romande. Mais il n'y a pas que ça, on a aussi besoin de pratiquer, de se familiariser avec la klabs ou faire des formations continues.

Question :

J'aurais deux questions, comment le CCSol s'implique dans le projet et pourquoi avoir sélectionné le pied du Jura ?

Réponse :

Pour la première question, le CCSol participe comme interlocuteur et pour la coordination générale. Ils sont venus aussi échantillonner dans certains profils et complètent leur base de référence sol. Ils réalisent aussi des mesures physiques que nous ne pouvons pas faire réaliser. Par exemple, les analyses de densité apparente dans les sols caillouteux. Ces sols ont des taux de squelette très élevés qui représentent un véritable défi méthodologique. Aussi, après passage labo ils réutilisent les échantillons pour la spectroscopie et alimentent leur base de données spectroscopique.

Pour la seconde question, celle d'avoir choisi le pied du Jura, ce sont des volontés politiques et particulièrement relative au potentiel SDA. Il y a des besoins de vérification de la profondeur utile et de connaître le potentiel SDA. Par cette cartographie, on n'aura pas une résolution suffisante pour déterminer si telle surface est une SDA ou pas une SDA mais au moins on obtiendra une carte des potentiels.

Question :

La cartographie en deux phases montre des avantages et des inconvénients. L'avantage est qu'en première phase, c'est très rapide et indicatif. Le désavantage c'est que les politiques puissent probablement supprimer le budget. C'est peut-être un risque pour la deuxième phase.

Il faudrait peut-être cibler, on peut faire une cartographie avec beaucoup de zone de projet sensible mais ça pourrait être plus cher ?

Réponse :

Ce n'est pas une première et une deuxième phase. L'idée c'est de réfléchir en parallèle. Eviter que le budget soit dépassé/bloqué et par exemple se retrouver avec un tiers qui reste.

On n'a pas encore en vue tous les usages. Par exemple, pour les SDA ça nécessite un plan d'irrigation, d'essence forestière, etc. Il faut mettre des priorités et faire des arbitrages. Ce sera une décision politique. On n'aura jamais la carte des sols du canton pour toutes les applications.

Question :

On peut, en premier déroulement, faire une carte indicative et utiliser ces infos pour faire une carte haute résolution ?

Réponse :

Oui c'est ça. Si par exemple, disons que la commune de Nyon a besoin de connaître le sol pour un outil de gestion urbain, il faudra une carte de détail. C'est tout un arbitrage à faire. Les données SDA nous suffisent pour l'heure. S'il y a un besoin de carte plus précise, il aura des demandes.

Protokoll : Antoine Böttge